

## Communiqué de presse



### **La Région et l'ADEME lancent le plan de développement de la méthanisation en Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Fabrice Legentil, Directeur régional de l'ADEME, et Hubert Dejean de la Bâtie, Vice-président de la Région Normandie chargé de l'environnement, de la mer, du littoral et de l'énergie, ont officiellement lancé aujourd'hui à Gaillon (27) le plan de développement de la méthanisation en Normandie.**

**Ce plan intervient dans le cadre de la politique globale de transition énergétique régionale. Objectif : faciliter l'émergence et la conduite des projets pour leurs porteurs.**

**Entre 2018 et 2020, la Région Normandie consacrera 12 millions d'euros au Plan de développement de la méthanisation. De son côté, l'ADEME qui a déjà engagée plus de 11 M€ sur les 5 dernières années entend bien maintenir un soutien équivalent sur la durée du Plan. A la contribution de ces principaux financeurs, s'ajouteront les aides de l'ADN et les contributions directes des syndicats d'énergie.**

Chef de file de la transition énergétique, la Région Normandie fait de la méthanisation une des pierres angulaires du mix énergétique régional de demain

Ainsi, la Région et l'ADEME Normandie, entendent favoriser et structurer l'émergence des projets via un plan triennal de développement de la méthanisation, faisant intervenir des opérateurs régionaux (Nov&atech, Chambre Régionale d'Agriculture, Association Régionale Biomasse Normandie) et les syndicats d'énergie normands.

La méthanisation est l'utilisation d'un processus biologique qui transforme la matière organique (effluents agricoles, boue de station d'épuration, restes alimentaires, déchets verts...) en 2 produits, le biogaz, mélange gazeux principalement composé de méthane et de dioxyde de carbone, et le digestat, utilisable comme engrais dans les exploitations agricoles. Ce procédé a de nombreux atouts :

- La production locale d'énergie renouvelable
- L'utilisation du bio méthane, dans le secteur des transports par exemple, en substitution des ressources fossiles
- La valorisation des biodéchets et de la matière organique
- La substitution du digestat aux engrais chimiques.

On compte actuellement en Normandie une soixantaine de méthaniseurs généralement en cogénération (production de chaleur et d'électricité). La dynamique observée ces dernières années est vive avec une moyenne de 5 à 6 mises en service par an depuis 2010. Pour autant, cette dynamique est insuffisante au regard des objectifs ambitieux que s'est fixée la région Normandie, d'où la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs pour accélérer le développement de la méthanisation.

Orchestré par la Région Normandie et l'ADEME, le Plan Méthanisation Normandie s'appuie sur :

- **5 dispositifs d'aide** permettant l'émergence et la réalisation concrète des projets de méthanisation :
  - ✓ Dispositif IDEE Conseil de la Région pour l'accompagnement des études en amont des investissements
  - ✓ Dispositif IDEE Action production d'Energie Renouvelable, financé par les fonds européens, gérés par la Région : FEADER/FEDER
  - ✓ Dispositifs Fonds chaleur et Fonds déchets de l'ADEME
  - ✓ Dispositif Impulsion environnement de l'ADN.
- **1 gouvernance renforcée entre la Région Normandie, l'ADEME, l'ADN**, avec des échanges réguliers permettant de coordonner au mieux la mobilisation des aides disponibles et ainsi simplifier les démarches pour les porteurs de projets.
- **1 contrat triennal d'objectifs**, mobilisant 3 opérateurs : Nov&atech, Association Régionale Biomasse Normandie et Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie. Ce contrat d'objectifs a été validé par la Commission permanente du 23/11/2017. Il est financé par la Région et l'ADEME à hauteur de 437 376 € (60% par la région et 40% par l'ADEME sur un coût total de 546 720 €.
- L'implication des **syndicats d'énergie** départementaux qui :
  - contribuent à l'identification des gisements de matière organique méthanisable en prenant à leur charge des études de gisement territoriales,
  - se positionnent sur le portage de potentiels travaux d'extension de réseaux de distribution de gaz,
  - et font partie du comité de pilotage du Plan Méthanisation Normandie.
- Des **actions** mises en place par la Région et l'ADEME pour **structurer la collecte et les filières d'approvisionnement en intrants**, avec par exemple :
  - un **appel à projets** en cours relatif au déploiement dans des territoires normands de **solutions techniques opérationnelles de collecte sélective de biodéchets**. Cette opération vise à détourner, grâce à un tri à la source, un maximum de matières organiques des ordures ménagères (prioritairement alimentaires) au profit des circuits de traitement et de valorisation locaux (en particulier vers les installations de méthanisation). Les territoires ont l'opportunité de déposer un dossier de candidatures auprès de la Région ou l'ADEME d'ici le 31 mai 2018 pour la 1<sup>ère</sup> session et d'ici le 27 septembre 2018 pour la 2<sup>nde</sup>.
  - une **matinée technique dédiée à la collecte séparée des biodéchets** sera par ailleurs organisée avant l'été dans le cadre de l'observatoire régional des déchets. Retours d'expérience à l'appui, elle renseignera les acteurs normands sur les enjeux, les conditions de réussite des projets, leurs impacts, leurs modalités de financements...

- Une journée technique opérationnelle le **4 juin 2018** dédiée aux porteurs de projets (potentiels ou avérés) venus de toute la Normandie qui pourront rencontrer les administrations, les bureaux d'étude, les constructeurs, les banquiers, les gestionnaires de réseaux électrique et de gaz... L'objectif est de constituer une communauté de la méthanisation afin de faire émerger, accompagner et sécuriser les projets dès leur phase amont.
- Des outils mis à disposition des porteurs de projet, dont un **guide de la méthanisation**. Le centre de ressources Normandie Economie Circulaire (NECI) développé par la Région, l'observatoire régional des déchets et l'ORECAN (Observatoire climat air énergie de Normandie), tout comme les sites internet des opérateurs-partenaires (Biomasse Normandie, Nov&atech, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, les syndicats d'énergie) favorisent non seulement la communication et la diffusion de l'information, mais également l'émergence et le suivi des projets.
- **L'engagement de la Région Normandie dans le projet européen Interreg APPROVE** qui traite de l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables dans les territoires afin d'identifier les bonnes pratiques et méthodologies déployées pour favoriser l'émergence et la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable.

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – [emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – [charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

Thomas JOILLE – 02 32 81 70 60 – [thomas.joille@ademe.fr](mailto:thomas.joille@ademe.fr)